

DACP

REF : DACP2012040

Signataire : ED/ESP

Séance du Conseil Municipal du 27/09/2012

RAPPORTEUR : Jean-François MONINO

OBJET : Marché de fourniture de micro-informatiques, serveurs, prestations d'intégration, clients hardware, licences systèmes Microsoft et bureautiques, équipements actifs pour les années 2013 à 2015. Approbation du projet de marché et autorisation de signature.

EXPOSE :

Le présent marché a pour objet la fourniture de micro-informatiques, serveurs, prestations d'intégration, clients hardware, licences systèmes Microsoft et bureautique et d'équipements actifs nécessaires pour satisfaire l'ensemble des besoins représentatifs de cette activité.

En raison de volume des achats à réaliser, il y a lieu de lancer, conformément aux articles 33, 57 à 59 et 77 du Codes des Marchés Publics, un appel d'offres ouvert en vue de la passation d'un nouveau marché pour satisfaire l'ensemble des besoins représentatifs de cette activité pour les années 2013 et 2015.

Ce marché à bons de commande est passé pour une durée allant du 1^{er} janvier 2013 jusqu'au 31 décembre 2013, renouvelable par reconduction expresse deux fois au maximum par périodes successives d'une année. Il s'achèvera donc le 31 décembre 2015 au plus tard.

Le marché est alloti. Il comporte les seuils annuels suivants :

Lot n°1 : fourniture de micro-ordinateurs d'entrée de gamme, de milieu de gamme, de stations de travail, de micro-ordinateurs portables et équipements connexes (barrettes mémoires, disques durs, souris, claviers, ...), de clients légers hardware, d'écrans LCD de tous formats, de micro-ordinateurs portables

- Seuil minimum : 42 000 € HT

- Seuil maximum : 210 000 € HT

Lot n°2 : fournitures d'imprimantes de type imprimantes individuelles laser et jets d'encre ou piézo-électrique, imprimantes réseau de bureau laser, jets d'encre ou piézo-électrique, imprimantes de production laser couleurs réseau, imprimantes individuelles multi fonctions

- Seuil minimum : 8 400 € HT

- Seuil maximum : 63 000 € HT

Lot n°3 : fournitures de serveurs classiques (intégrant processeurs, cartes contrôleurs, disques, cartes réseau redondantes, alimentations redondantes), de baies de stockages, des équipements annexes (barrettes mémoires serveurs, disques SAS, SATA, cartes réseaux, serveurs...), Switch ISCSI, cartes réseau et tous équipements annexes permettant la connexion des serveurs aux baies de stockage, armoires racks complètes avec onduleurs.

- Seuil minimum : 42 000 € HT

- Seuil maximum : 210 000 € HT

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2012040

Signataire : ED/ESP

OBJET : Marché de fourniture de micro-informatiques, serveurs, prestations d'intégration, clients hardware, licences systèmes Microsoft et bureautiques, équipements actifs pour les années 2013 à 2015. Approbation du projet de marché et autorisation de signature.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés publics et notamment ses articles 33, 57 à 59 et 77,

Vu le projet de marché,

Vu le budget communal,

Considérant que le marché actuellement en cours relatif à la fourniture de consommables informatiques arrive à échéance le 31 décembre 2012,

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le projet de marché de fourniture de micro-informatiques, serveurs, prestations d'intégration, clients hardware, licences systèmes Microsoft et bureautiques, équipements actifs pour les années 2013 à 2015 passé sur appel d'offres ouvert. Ce marché est conclu pour une période allant du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013 et est renouvelable deux fois, par reconduction expresse et par périodes successives d'une année. Il s'achèvera donc le 31 décembre 2015 au plus tard.

Le marché comporte les lots et seuils suivants :

Lot n°1 : fourniture de micro-ordinateurs d'entrée de gamme, de milieu de gamme, de stations de travail, de micro-ordinateurs portables et équipements connexes (barrettes mémoires, disques durs, souris, claviers, ...), de clients légers hardware, d'écrans LCD de tous formats, de micro-ordinateurs portables

- Seuil minimum : 42 000 € HT

- Seuil maximum : 210 000 € HT

Lot n°2 : fournitures d'imprimantes de type imprimantes individuelles laser et jets d'encre ou piézo-électrique, imprimantes réseau de bureau laser, jets d'encre ou piézo-électrique, imprimantes de production laser couleurs réseau, imprimantes individuelles multi fonctions

- Seuil minimum : 8 400 € HT

- Seuil maximum : 62 800 € HT

Lot n°3 : fournitures de serveurs classiques (intégrant processeurs, cartes contrôleurs, disques, cartes réseau redondantes, alimentations redondantes), de baies de stockages, des équipements annexes (barrettes mémoires serveurs, disques SAS, SATA, cartes réseaux, serveurs...), Switch ISCSI, cartes réseau et tous équipements annexes permettant la connexion des serveurs aux baies de stockage, armoires racks complètes avec onduleurs.

- Seuil minimum : 42 000 € HT

- Seuil maximum : 210 000 € HT

Lot n°4 : Licences Microsoft et autres (pour ce lot les seuils s'expriment en quantités) :

Licences Microsoft bureautiques (office pro) :

- Quantité minimum : 20

- Quantité maximum : 100

Licences serveurs

- Quantité minimum : 2

- Quantité maximum : 10

Licences clients (cal) pour Windows serveur

- Quantité minimum : 20

- Quantité maximum : 100

Licences Deep Freeze (hors Microsoft) permettant la sécurisation des postes installés sous Windows 7 dans les écoles :

Pas de quantité minimum

Quantité maximum : 50

Lot n°5 : Equipement réseau : Switch de type cuivre ou optique, administrables, de niveau 4 et équipements annexes (connecteurs – gbic – transceivers...)

- Pas de seuil minimum :

- Seuil maximum : 125 500 € HT

AUTORISE le Maire, conformément à la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie en fin de procédure, à signer le marché susvisé avec l'(es) entreprise(s) ayant présenté l'(es) offre(s) économiquement la(es) plus avantageuse(s).

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 12/10/2012

Publié le : 04/10/2012

Certifié exécutoire le : 12/10/2012

Pour le Maire
L'Adjoint délégué